

Wireless Ltd. que ces compagnies détenaient au Canada pour l'exploitation des services de télécommunications transmarines. Les avis d'expropriation en ce qui concerne la compagnie Canadian Marconi, ont été publiés dans la *Gazette du Canada* du 7 juin 1950 et du 15 mars 1952 et un avis en ce qui concerne l'expropriation des actifs de la Cable and Wireless a paru dans la *Gazette du Canada* du 7 juin 1950. L'expropriation est entrée en vigueur à partir de ces dates.

2. Des indemnités ont été versées à la Canadian Marconi Ltd. aux dates suivantes: le 27 septembre 1950, le 4 mai 1951 et le 1^{er} mai 1952, de même qu'à la Cable and Wireless Ltd., le 28 août 1951.

3. La compagnie Canadian Marconi a reçu un montant total de \$2,776,761 et la Cable and Wireless Ltd. un montant de \$550,000. Des experts ont fait, pour le compte de la société, des évaluations des biens et du matériel et on s'est fondé sur celles-ci pour mener les négociations avec les deux compagnies. La Canadian Marconi Ltd. a déposé une plainte en Cour de l'Échiquier mais l'a retirée subséquemment quand les négociations ont abouti à la conclusion d'une entente mutuelle satisfaisante.

LA VENTE AU JAPON DU MINÉRAI DE FER CONCENTRÉ

Question n° 2467—M. Howard (Skeena):

1. Depuis le 1^{er} janvier 1969, la société Iron Ore Company of Canada a-t-elle conclu un marché en vue de livrer ou de vendre au Japon du minerai de fer concentré et, dans l'affirmative, quand doit-elle le livrer, en quelle quantité et à quel prix?

2. Le gouvernement a-t-il évalué le nombre de jours-homme de travail que cela représenterait pour les travailleurs canadiens si l'on traitait ce minerai de fer au Canada pour produire a) de la fonte brute et b) des tubes d'acier?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Oui. La société Iron Ore Company of Canada Ltd. a annoncé publiquement qu'elle est convenue de livrer environ 800,000 tonnes de minerai de fer concentré au Japon. On commencera à expédier au cours de 1970 et la moitié de la quantité requise aura été livrée à la fin de 1971. Nous ne disposons pas de renseignements concernant le délai final de livraison et le prix exigé.

2. a) Nous ne disposons pas de renseignements à ce sujet. b) D'après les données statistiques disponibles, nous estimons que 800,000 tonnes de minerai de fer concentré correspondent, une fois traitées et transformées, à 315,000 tonnes de tubes d'acier, ce qui représente environ 800,000 jours-hommes.

LONG HARBOUR (T.-N.)—LA POLLUTION PAR LA ELECTRIC REDUCTION COMPANY OF CANADA

Question n° 2470—Mme MacInnis:

1. Le ministère des Pêches pouvait-il prévoir le dommage causé par les amas de déchets toxiques déversés à Long Harbour (T.-N.) par la *Electric Reduction Company of Canada*?

2. Les biologistes des pêches ont-ils conseillé des mesures à prendre quand on a trouvé du poisson mort en décembre et du hareng empoisonné en février?

3. Pourquoi n'a-t-on pas fermé l'usine et arrêté la pêche avant le mois de mai?

4. Peut-on réaménager Long Harbour de façon qu'il soit possible d'y pêcher de nouveau?

5. Quand, et à quel coût approximatif?

6. Qui paiera les frais?

M. Eugene Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts):

1. Non.

2. Non.

3. Parce que le ministère ne détenait pas encore la preuve que l'usine était en faute.

4. Oui.

5. Plus tard cette année et il n'en coûtera rien au gouvernement canadien.

6. La société Electric Reduction Company of Canada.

LE PERSONNEL DE RELATIONS PUBLIQUES DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Question n° 2479—M. Robinson:

1. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il un personnel de relations publiques et, dans l'affirmative, combien de personnes ce service comprend-il?

2. Combien ont coûté au total les relations publiques du Ministère, chaque année, de 1960 à 1968 inclusivement?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): 1. Oui, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources possède un personnel de relations publiques. Le Service des relations publiques et de l'information remplit ce rôle au ministère. Cette direction est dotée d'un effectif de 42 employés, dont 15 travaillent à plein temps dans le domaine de l'information publique. Le reste du personnel travaille exclusivement à la rédaction et à la production d'un grand nombre de rapports scientifiques et semi-techniques publiés à l'intention de scientifiques et de spécialistes.

2. Avant 1967, le budget des traitements et des autres dépenses était compris dans le crédit d'administration du ministère et n'était pas inscrit séparément. Le coût total de ce Service pour les années financières 1967-1968 et 1968-1969 s'établit comme il suit:

Année financière	Dépenses
1967-1968	\$432,000
1968-1969	\$538,000